



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Consultation publique aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur les projets suivants :

➤ **1^{er} Projet de résolution sur la demande de PPCMOI no 2024-003**

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 12 novembre 2024, le conseil de la Municipalité de Saint-Blaise-Sur-Richelieu a adopté par résolution le 1^{er} projet de résolution suivant:

➤ **1^{er} Projet de résolution sur la demande de PPCMOI no 2024-003**

Le projet de résolution pour la demande de PPCMOI no 2024-003 vise à accorder à l'immeuble constitué des lots 5 279 157, 5 279 158 et 5 279 159 du cadastre du Québec, l'autorisation de construire huit triplex en dérogeant aux éléments suivant du règlement de zonage :

- a) La construction de 8 habitations tri familiales sur un seul lot, alors que la grille des usages et des normes de la zone Cr-4 autorise un seul bâtiment d'un maximum de 8 logements par terrain.
- b) La construction d'une habitation tri familiale empiétant dans la zone Pvt-6, alors que dans cette zone, seules sont autorisées les résidences unifamiliales.

Une assemblée publique sera tenue le mardi 3 décembre à 19h00 au 795 Des Loisirs, à Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce projet au bureau de la greffière-trésorière, situé au 795 Des Loisirs, à Saint-Blaise-sur-Richelieu, du lundi au jeudi de 7h45 à 16h30 et le vendredi de 7h45 à 16h.

Donné à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce 19^{ième} jour de novembre deux mille vingt-quatre.

La greffière-trésorière,

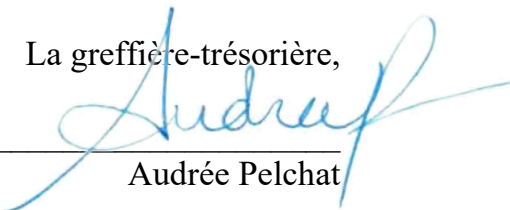
Audrée Pelchat

Certificat de publication

Je, soussignée, résidant à Saint-Sébastien, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis relatif à la consultation publique dans le cadre d'une demande relative au règlement sur les PPCMOI, aux endroits désignés par le Conseil entre 8h45 et 9h45, le dix-neuvième jour de novembre deux mille vingt-quatre.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dix-neuvième jour de novembre deux mille vingt-quatre.

La greffière-trésorière,



Audrée Pelchat